



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villeurbanne, le 21 avril 2022

Pour une vraie stratégie de soutien à la valorisation énergétique des déchets et des énergies fatales !

Dans un contexte d'augmentation brutale, et probablement durable, des prix des énergies, AMORCE, premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique et énergétique, demande la construction d'une vraie stratégie nationale de soutien à la valorisation d'énergie à partir des déchets (biogaz issus de la fraction organiques des déchets organiques et des boues, chaleur et électricité issues des déchets résiduels ultimes, combustibles solides de récupération et valorisation énergétique des déchets résiduels), une ressource énergétique nationale insuffisamment exploitée dans nos territoires.

De l'énergie dans nos déchets !

Un tiers de nos déchets ménagers, soit près de 10 millions de tonnes, sont organiques et donc méthanisables (déchets de cuisine, déchets de jardins...) et doivent faire l'objet d'un tri à la source des biodéchets mais peuvent aussi, en complément, être extraits des déchets résiduels par traitement mécano-biologique. La France produit également près de 10 millions de tonnes de boues de station d'épuration également méthanisables ou valorisables thermiquement.

Un autre tiers de nos déchets ménagers termine, par ailleurs, dans la poubelle des déchets résiduels. Même si des progrès importants sont clairement réalisables en termes de prévention et de recyclage de ces déchets résiduels à terme, la part incompressible peut être estimée entre 100 et 200 kilos par habitant et par an selon les territoires. Traités en mélange dans une Unité de Valorisation Énergétique (UVE), les déchets de 7 familles permettent de chauffer une famille, tandis que les déchets de 10 familles permettent d'alimenter en électricité une famille. Certaines installations permettent également d'extraire la fraction la plus énergétique de nos déchets résiduels (papiers, cartons, bois, plastiques...) pour produire des Combustibles Solides de Récupération (CSR) à haut pouvoir énergétique, capables de se substituer aux énergies fossiles pour produire de l'énergie dont nos services publics et nos industries ont tant besoin.

De nombreuses collectivités ont déjà fait le choix, en cohérence avec des politiques de prévention et de recyclage ambitieuses, d'exploiter au maximum cette ressource énergétique fatale de leur territoire en proposant ainsi un approvisionnement énergétique à coût maîtrisé à leur population ou à leurs acteurs économiques, par exemple dans le cadre des réseaux de chaleur extrêmement compétitifs quand ils sont alimentés par ces énergies de récupération, ou en alimentant directement un industriel en biogaz ou en CSR, voire en faisant de l'autoconsommation pour baisser le coût de certains services publics locaux. Pourtant, ces solutions de valorisation énergétique des déchets sont trop souvent méconnues, mal appréciées

et peu soutenues par les pouvoirs publics, alors qu'elles pourraient représenter l'économie de plus de 10 millions de tonnes équivalent pétrole ou 11 milliards de m3 de gaz !

Une énergie à exploiter et à promouvoir !

Face à la tendance haussière des prix de l'énergie, mais aussi face à la réfaction réglementaire des capacités de stockage des déchets, AMORCE demande donc, en cohérence avec une stratégie prioritaire de prévention et de recyclage des déchets, la constitution d'une vraie stratégie nationale ambitieuse de développement de toutes les formes de valorisation énergétique des déchets ménagers, mais aussi des déchets des activités économiques, à la hauteur du potentiel qui n'est aujourd'hui pas suffisamment exploité en France.

L'augmentation significative annoncé du Fonds de chaleur, mais aussi le nécessaire renforcement des dispositifs de soutien à la production du biogaz et des combustibles solides de récupération issus des déchets ménagers, le soutien systématique à la valorisation énergétique des déchets résiduels dans les dispositif de REP ou encore la réinstauration d'un vrai bonus de TGAP sur les différentes formes de valorisation énergétique des déchets sont autant de leviers qu'AMORCE souhaite mettre sur la table des négociations avec l'État dans le cadre de son nouveau club CLEVE (Club des Elus pour la Valorisation Énergétique des déchets) qui, sur le modèle du Club des Elus Éoliens (CLEO), partage et porte la parole des collectivités qui soutiennent le développement éoliens dans les territoires.

Contact presse

Lucas Morote - Responsable des Affaires publiques - lmorote@amorce.asso.fr - 06 11 43 78 51 -
Twitter : [@Amorce](https://twitter.com/Amorce)

A propos d'AMORCE

Rassemblant plus de 1000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. | www.amorce.asso.fr